

Priorité 1



Favoriser l'insertion professionnelle et l'inclusion des personnes les plus éloignées du marché du travail et des plus vulnérables/ou des exclus

OS H : favoriser l'inclusion active - **113,5 M€**
(OI et DREETS GE, sauf 2M€ pour les actions visant à l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap)

OS L : lutte contre la pauvreté et l'exclusion - **8,9 M€ (OI)**

Priorité 2



Insertion professionnelle des jeunes et appui à la réussite éducative

OS A : Insertion des jeunes et soutien à l'apprentissage et à l'alternance - **29,8 M€**
(OI ET DREETS GE)

OS F : Accès et maintien dans les systèmes d'éducation et de formation initiale - **8,1 M€**
(DREETS GE)

Priorité 3



Améliorer les compétences et les systèmes d'éducation, de formation et d'orientation pour mieux anticiper et accompagner les mutations économiques

OS G: Formation continue des salariés, des demandeurs d'emploi - **3 M€ (DREETS GE)**

OS E: Formation des équipes éducatives et à l'appui à l'orientation scolaire- **550 000€ (DREETS GE)**

Priorité 4



Promouvoir un marché du travail inclusif et un environnement de travail adapté et sain

OS C: participation femmes/hommes au marché du travail - **500 000 € (DREETS GE)**

OS D: Santé et qualité de vie au travail- **500 000 € (DREETS GE)**

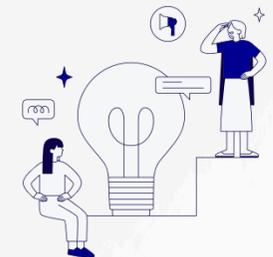
Priorité 5



Aide matérielle aux plus démunis

OS M : Lutter contre la privation matérielle et alimentaire des plus démunis - **400 000€ (DREETS GE)**

Priorité 6



Favoriser l'innovation sociale et l'essaimage de dispositifs innovants

OS H : favoriser l'inclusion active - **2,3 M€**
OI pour l'Alsace et DREETS pour la Champagne-Ardenne et la Lorraine